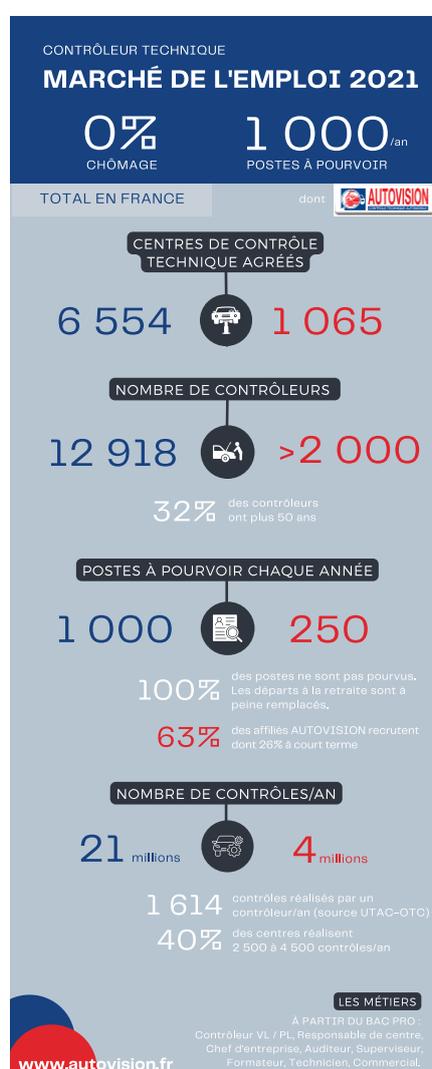




[MONDIAL DE L'AUTOMOBILE] AUTOVISION recrute 200 contrôleurs techniques

Montreuil, octobre 2022 – Avec 1 065 centres, le réseau AUTOVISION recrute en moyenne 200 contrôleurs par an. Son Président, Bernard Bourrier, alerte sur les conséquences d'une pénurie de main-d'œuvre. Elle entraverait une mission de délégation publique portant sur la sécurité routière et environnementale, tout comme elle contraindrait l'automobiliste.



Il y a 30 ans, alors que le contrôle technique entrait en vigueur et naissait le réseau AUTOVISION, la création d'emplois est arrivée comme une manne pour amortir la destruction de centaines de poste, inhérente à la concentration que connaissait le marché des services de l'automobile.

Aujourd'hui, ces reconvertis arrivent à l'âge de la retraite et la relève n'a pas suffisamment été préparée en amont.

Plusieurs indicateurs invitent à anticiper une problématique majeure avant d'en subir les répercussions.

[INFOGRAPHIE](#) : le marché de l'emploi 2021

AUTOVISION, ambassadeur du métier de contrôleur technique

Le manque de candidats formés par l'Éducation Nationale et les CFA se combine à la pyramide des âges. Ce contexte crée une pénurie structurelle et, déjà aujourd'hui, la formation ne compense plus les remplacements de postes.

L'écart va se creuser entre l'offre et la demande de main-d'œuvre face à la progression constante du nombre de points de contrôle. Elle suit la courbe du vieillissement du parc et l'évolution réglementaire. L'âge moyen des véhicules a passé le cap des 11 ans et celui du parc contrôlé atteint déjà 12,3 ans. 58% des contrôles techniques concernent les véhicules de plus de 10 ans...

Parallèlement, le champ de prospection des candidats se réduit avec la réévaluation du niveau d'étude requis par la réforme de la réglementation du contrôle technique en 2018. Le prérequis n'est plus un CAP mais un Bac Pro.

Cette tension sur le recrutement amène AUTOVISION à s'appuyer sur le Mondial pour promouvoir un métier de proximité, aux multiples bénéfiques.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un métier qui a du sens, des atouts et des perspectives



Le contrôleur est un « inspecteur technique ». En application de la législation, il dresse un procès-verbal de conformité. Il dispose d'une délégation de mission publique pour contrôler les véhicules et ne doit aucunement effectuer de réparation ou même être prescripteur commercial.

Il est tenu à une stricte observation et restitution via le procès-verbal de contrôle technique. Il doit l'accompagner d'explications précises et adaptées à la personne ayant présenté le véhicule.

Le contrôleur technique est un maillon clé de la mobilité car multidimensionnel : sociétal (sécurité, santé) ; social (stabilité d'un emploi non délocalisable) ; économique (prescripteur des réparateurs).

L'attrait du métier repose sur son accessibilité. Les postes se prêtent à la mixité, les offres d'emploi sont nombreuses et réparties sur tout le territoire répondant aux besoins de proximité et de mobilité des candidats. Il permet de belles évolutions de carrière et peut être varié, entre la technique, le commerce et la gestion de centre. Des opportunités de reprise sont à saisir avec le rythme soutenu des départs à la retraite.

Enfin, spécificité dans le monde des services de l'automobile, le contrôleur technique est classé dans les métiers dits propres, intervenant sur le contrôle et non la réparation. Il subit moins de facteurs de pénibilité et dispose d'équipements et outils de travail technologiques et ergonomiques.

INFOGRAPHIE : les métiers du contrôle technique

Formation et emploi clés en main avec AUTOVISION et AUTODIDACT

Pour exercer, le contrôleur technique doit avoir suivi une formation éligible à l'accès à la formation complémentaire propre au contrôle technique automobile, d'une durée minimale de 320 heures sur 9 semaines. Il doit également disposer d'un agrément préfectoral. S'ajoute une formation obligatoire de 20h/an qui garantit sa mise à niveau technique continue.

Les contrôleurs doivent, par ailleurs, justifier d'un quota minimum de 300 contrôles/an ou de 25 contrôles/mois. A défaut, une mise à niveau compensatoire est obligatoire.

Pour les accompagner, ils disposent du centre de formation Autodidact, affilié au groupe. Créé en 1993, certifié ISO 9001 et Qualiopi, il est un acteur majeur en France de la formation, initiale et continue, au métier de contrôleur technique automobile et poids lourds.

Autodidact est le premier organisme à avoir mis en place, en juillet 2019, une formation de contrôleur technique VL pour les candidats des métiers de l'automobile ayant un diplôme de niveau V (CAP) et souhaitant obtenir un Certificat de Qualification Professionnel (CQP).

En début d'année, il a lancé sa plateforme contenant toutes les informations utiles pour devenir contrôleur technique, s'inscrire aux formations et gérer son parcours : stages, programmes, calendriers, tutoriels, supports pédagogiques, formations en ligne, fil d'actu, bourse à l'emploi...

COMMUNIQUE DE PRESSE



A propos d'AUTOVISION

AUTOVISION a été créé en 1992, alors que le contrôle technique entre en vigueur en France, le 1^{er} janvier de la même année. Le réseau s'est depuis implanté en Grèce au fur et à mesure de l'expansion du contrôle technique. L'ensemble des activités, présidé par **Valentin KARRAS et Bernard BOURRIER**, regroupe l'exploitation, le développement, la gestion, le contrôle qualité et l'animation des centres affiliés VL et PL ([AUTOVISION](#)) ; la formation ([Autodidact](#)) ; la mise en place de systèmes informatiques (KAROIL). Dans le contrôle technique VL et PL, AUTOVISION est le seul réseau français et 100% dédié à son cœur de métier. Il apporte aux affiliés AUTOVISION une offre globale exclusive : matériels, documents administratifs, maintenance, veille réglementaire, animation commerciale. Avec 1 065 centres et près de 4 millions de contrôles en moyenne par an, il est le 2^e réseau en France en nombre de centres et de contrôles. www.autovision.fr

Service Presse CommLC

Marie-Laure Le Gallo, 06 86 44 28 48, mlegallo@commLc.com

Catherine Lebéé, 07 52 13 77, clebee@commLc.com

01 34 50 22 36 | www.commLc.com | 87 bis boulevard Clemenceau, 95240 Cormeilles en Parisis